



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 49

Séance du 28 avril 2025

Le Vingt-huit Avril Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 22 avril 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire

Excusé

Excusé, DALIFARD Alexia, titulaires

GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

/

Excusé

TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COUËFFÉ Dominique, titulaire

LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,

MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires

Excusé

DE GUEBRIANT Bertrand, /, Philippe GUIARD, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

HINCELIN Marie-Noëlle, **Excusée**, titulaires

GOHIER Odile, titulaire

/

/

TESSIER Jean-Pierre, titulaire

LECOT Gérard, titulaire

CHADELAUD Gaétan, titulaire

JULIOT Thierry, titulaire

DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

BRÉHIN Colette, titulaire

CHANCEREL Philippe, titulaire,

/

Excusée, CHAMARET Richard, titulaires

GENDRY Daniel, titulaire

RESTIF Vincent, titulaire

Excusé, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, **Excusé**, titulaires

/

/

PENE Loïc, /, titulaires

GAUCHER Olivier, titulaire

Excusé

GILLES Pierrick, titulaire

BEUCHER Clément, titulaire

GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : Pascale GARBE (Méral), Aristide BOURBON (Saint Martin du Limet), Jackie VALLEE (Chérancé), Nadine MARTIN – FERRE (Athée), Maxime CHAUVIN (Ballots), Philippe PELLUAU (Renazé), Laurent LEFEVRE (Quelaines Saint Gault), Géraldine BANNIER (Courbeville), Catherine DESHOMMES (Cuillé), Jackie VALLEE (Chérancé).

Étaient absents :

Vanessa SORIEUX (Brains Sur Les Marches), Benoit HAMARD (Craon), Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), Christian BERSON, Alain BAHIER, Béatrice BARBE (Senonnes), Yannick CLAVREUL (Simplé), Vincent GUILLET (Saint Aignan sur Roe).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Nadine MARTIN-FÉRIÉ donne pouvoir à Marie-Christine DE PONFARCY

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu M. GAULTIER Patrick, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-04/64 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du : 28 avril 2025

**OBJET 2025-04/64 : RESSOURCES HUMAINES
MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL TEMPS DE TRAVAIL**

M. Dominique GUINEHEUX, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle au Conseil Communautaire que les orientations budgétaires de l'année ont été présentées et validées en séances du 9 décembre 2024 et 27 janvier 2025.

Parmi ces investissements, il est programmé la mise en place d'un logiciel « temps de travail ». La gestion est assurée aujourd'hui directement par le service des Ressources humaines. Ce qui ne permet qu'un contrôle très limité et entraîne une perte de temps importante. La taille de la collectivité et le nombre d'agents gérés font que cet outil devient indispensable.

Ce logiciel permettra de :

- Sécuriser la gestion du temps de travail dans chaque service de la collectivité ;
- Dématérialiser la gestion des congés et RTT ;
- Transférer les données dans le logiciel de paie, suivi des carrières et des dossiers individuels ;
- Rendre autonome chaque service sur l'enregistrement, les demandes et les validations ;
- Sécuriser la gestion des données et respecter la RGPD ;
- Mettre en place un intranet et un espace de communication interne pour tous les agents ;
- Suivre les données RH des agents pour faciliter la gestion au quotidien ;
- Centraliser les données et informations pour les agents.

Il est proposé que la consultation soit réalisée par la centrale d'achat public. Le coût de mise en place du logiciel est d'environ 56 785 € HT la première année, puis 21 943 € HT les années suivantes. L'engagement est sur au moins 3 ans. Une fois le paramétrage et la mise en place effectuée, le logiciel sera opérationnel pour le 1^{er} janvier 2026.

Vu l'avis favorable du bureau et de la commission finances réunis le 19 novembre 2024,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 29 janvier 2025,

Vu les orientations budgétaires validées par le Conseil Communautaire les 9 décembre 2024 et 27 janvier 2025,

Vu les crédits inscrits au budget d'investissement 2025,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré :

A l'unanimité (49 VOTANTS)

- ⇒ **VALIDE** la mise en place d'un logiciel temps de travail selon les conditions proposées ci-dessus ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président à recourir à une centrale d'achat public dans le cadre de ce projet ;
- ⇒ **CHARGE** le Président ou Vice-président à signer tout document afférent.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 avril 2025*

Pour extrait conforme,

Le Président

Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,

Patrick GAULTIER

